PAIE

Paie niveau 3 : traiter les cas particuliers, arbitrer et documenter ses choix

Les bulletins courants ne posent plus de difficulté. Ce sont les dossiers isolés qui absorbent le temps du gestionnaire confirmé : contrat suspendu employeurs multiples rémunération variable ou régularisation portant sur des exercices antérieurs. Chaque cas est tranché au jugé et la solution retenue l'année précédente n'est plus retrouvable. Ces 14 heures portent uniquement sur les situations hors routine. Le participant construit un raisonnement applicable à un cas nouveau traite les suspensions de contrat les rémunérations atypiques et les régularisations pluriannuelles puis documente ses arbitrages pour les rendre réutilisables par le service.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 2 028 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie confirmés responsables paie et collaborateurs de cabinet comptable traitant des dossiers complexes.

PRÉREQUIS
Maîtriser le calcul du bulletin courant et le mécanisme des cotisations.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Construire un raisonnement de traitement face à un cas de paie inédit
- Traiter les suspensions et les modifications du contrat de travail
- Calculer les rémunérations atypiques et les régularisations pluriannuelles
- Arbitrer entre plusieurs traitements possibles et justifier le choix retenu
- Documenter les cas traités pour les rendre réutilisables

03 Programme détaillé

M1 Méthode d'analyse d'un cas hors routine

- Raisonner avant de calculer
- Qualification de la situation et données à réunir
- Hiérarchie des sources applicables au cas traité
- Recherche des points de vigilance sociaux et fiscaux
- Formalisation de la décision et de ses justificatifs
- À retenir : Un cas complexe se tranche par un raisonnement écrit et non par un précédent approximatif.

M2 Contrat suspendu ou modifié

- La paie suit le contrat
- Suspensions du contrat et effets sur la rémunération
- Passage à temps partiel et heures complémentaires
- Changement de statut ou de classification en cours d'année
- Cumuls d'emplois et employeurs multiples
- Cas pratique : Les participants traitent la paie d'un salarié dont le contrat a été suspendu puis repris à temps partiel.

M3 Rémunérations atypiques

- Quand le variable prend le dessus
- Rémunérations variables et primes pluriannuelles
- Épargne salariale et sommes affectées
- Avantages particuliers et sommes isolées
- Effets sur les bases de cotisations et sur les compteurs
- Atelier : Chaque participant traite un dossier de rémunération variable apporté de son service.

M4 Régularisations et situations contentieuses

- Réparer sans aggraver
- Régularisations portant sur plusieurs exercices
- Répercussion sur les déclarations déjà transmises
- Rappels de salaire décidés en justice ou par accord
- Préparation des pièces en cas de contrôle
- Mise en situation : Les participants construisent la régularisation d'un rappel de salaire portant sur deux exercices.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 028 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr